

*Réflexion et méditation proposée par Mgr Pascal Wintzer pour le mercredi 27 mai 2020*

Nous poursuivons ce jour la lecture du discours d'adieux de Paul aux Anciens de l'Eglise d'Ephèse. Même s'il est risqué et souvent mal à propos de comparer notre présent au passé, en l'occurrence la vie de l'Eglise de 2020 à celle des Eglises pauliniennes, il y a cependant à recevoir de celles-ci : le texte biblique demeurera toujours la norme première, avant tout pour recevoir la foi, mais aussi pour la vie des communautés chrétiennes.

Au chapitre 20 des Actes, sont présents deux types de ministères structurants pour l'Eglise. Le ministère apostolique de Paul et de ses compagnons. C'est un ministère itinérant, d'annonce de l'Evangile, de fondation d'Eglises, aussi d'ancrage dans la vérité du Christ lorsque des erreurs peuvent se manifester, et celui des Anciens.

Je souligne ce point qui concerne les conditions concrètes de vie de Paul et de ses compagnons : *Je n'ai convoité ni l'argent ni l'or ni le vêtement de personne. Vous le savez bien vous-mêmes : les mains que voici ont pourvu à mes besoins et à ceux de mes compagnons.* Actes 20, 33-34. On l'a déjà entendu, Paul travaillait de ses mains, il était fabriquant de tentes. Certainement que de telles pratiques, au-delà de quelques cas assez limités en nombre de « prêtres au travail », seront appelées à se développer. Nous sommes entrés, en Europe, en France, dans une Eglise de fondation, de création, aux moyens financiers qui seront de plus en plus limités, une Eglise qui ne pourra plus subvenir aux besoins de ses « permanents » ; ceux-ci devront, sans doute, pour plusieurs d'entre eux, exercer une activité professionnelle. On mesure que leur disponibilité ne pourra plus être la même. Je ne sais si beaucoup de catholiques ont bien conscience de ces situations et de cet avenir qui peut vite être le nôtre ?

Fondant des Eglises, Paul et ses compagnons instituent à leur tête des « Anciens ». Ceux-ci ne sont pas des ministres itinérants mais des hommes, peut-être des femmes, qui sont issus de la communauté, discernés par elle et envoyés par les Apôtres. Le mot « ancien » est la traduction du mot grec « πρεσβιτεροι » qui, translittéré en français, donne le mot « prêtre ». Cependant, la traduction des Actes préfère le mot « ancien » afin de ne pas immédiatement porter sur ces personnes et leur fonction de ce que seront plus tard les « prêtres ».

Je souligne ce choix de vocabulaire des écrits bibliques. Pour désigner les ministres des communautés chrétiennes, leurs responsables, les auteurs bibliques ont évité l'emploi des termes grecs qui désignaient les « prêtres », en grec « ιερευς ». Il s'agissait des personnages sacrés qui accomplissaient les sacrifices dans les temples païens.

Les ministres chrétiens n'ont ni cette fonction ni ce caractère sacré. Ils sont des hommes de la communauté, mariés pour la plupart sans doute, accomplissant leur métier et dévoués à leur famille. Tout ce qui les désignerait comme « séparés », « sacrés », a été très volontairement écarté des écrits bibliques.

Il en sera de même plus tard, lorsque les chrétiens auront la possibilité de se doter de lieux de prière. A Rome, les « églises » ne seront pas édifiées sur le modèle des temples païens mais des basiliques, lieux vastes et ouverts à tous ; tout ce qui évoque la séparation entre Dieu et les fidèles est écarté. Ceci, en parfaite fidélité au Dieu de la Bible, à celui qui s'est fait homme en Jésus Christ. Mesurons toutes les conséquences de ces choix pour nous.

Enfin, Paul termine son discours en exprimant son attachement pour ceux qui exercent les missions d'Anciens. Je me le dis à moi-même, à tous... un peu d'affection et de douceur entre nous tous ne nuirait en rien. *Quand Paul eut ainsi parlé, il s'agenouilla et pria avec eux tous. Tous se mirent à pleurer abondamment ; ils se jetaient au cou de Paul et l'embrassaient ; ce qui les affligeait le plus, c'est la parole qu'il avait dite : « Vous ne verrez plus mon visage ». Puis on l'accompagna jusqu'au bateau.* Actes 20, 36-38.